



Chère Allennoise, cher Allennois,

Nous vivons une troisième semaine de confinement et je tenais à m'adresser à vous et remercier tous les soignants, ambulanciers, pompiers et les forces de sécurité intérieure qui sont en première ligne face à cette pandémie. Je n'oublie pas pour autant tous ceux qui, au service de l'ensemble de la population, sont mobilisés au quotidien, les enseignants, postiers, éboueurs, boulangers, bouchers, caissières, transporteurs et bien d'autres. Merci à vous !

Dans cette période difficile, plus que jamais, la Municipalité et les services municipaux sont à vos côtés pour faciliter votre quotidien. Restons confinés, prenons des nouvelles de nos proches et tout particulièrement de nos aînés. Soyons solidaires.

Pour vous tous, pour vos proches, prenez soin de vous et restez chez vous.

C'est à ce prix que nous sortirons de cette crise sanitaire.

Gérard Mayor, Maire.

Pour donner suite aux mesures prises pour limiter la propagation du virus, je vous prie de trouver ci-après un certain nombre d'informations concernant la vie au quotidien dans notre commune.

Pour les services municipaux

Bien que fonctionnels, les services municipaux, le CCAS, la Police Municipale resteront fermés au public jusqu'à nouvel ordre. Le cimetière (sauf enterrements), les parcs et jardins et l'ensemble des équipements municipaux sont fermés (exception faite pour les jardins familiaux à compter du 4 avril 2020).

Nous restons néanmoins joignables :

- ☎ 03 20 62 92 40 du lundi au vendredi de 9h à 12h.
- ☎ 06 86 27 84 79 pour les urgences uniquement : de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.
- ✉ mairie@ville-allennes-les-marais.fr
- Via la page Facebook officielle de la ville d'Allennes-les-Marais

Les attestations sont disponibles en mairie, et téléchargeables sur le site officiel et la page Facebook de la Ville.

Dans le cadre de la continuité du service public, une astreinte technique est assurée pour les urgences.

Signalement au ☎ 03 20 62 92 40 ou ✉ mairie@ville-allennes-les-marais.fr

Pour les Aînés et les personnes vulnérables

Dans le cadre du plan communal de sauvegarde, les Allennois isolés et vulnérables de plus de 65 ans ou en situation de handicap sont contactés plusieurs fois par semaine. Pour vous inscrire, ou inscrire une personne isolée, vous pouvez joindre la mairie de 9H à 12h ☎ 03 20 62 92 40.

Un service de courses pour les personnes isolées, âgées ou handicapées est proposé sur inscription ☎ 03 20 62 92 40 de 9h à 12h.

La distribution du colis de Pâques des aînés, initialement prévue début avril, est repoussée à une date ultérieure. Nous mettons tout en œuvre pour que nos aînés puissent avoir leur colis le plus vite possible dans des conditions de sécurité optimales. La distribution se fera à domicile.

Pour l'accueil des enfants de soignants et des personnels des forces de la sécurité intérieure

Un service de garde pour les personnels désignés prioritaires par les services de l'Etat (justificatif obligatoire) est mis en place à l'espace culturel Henri Delacroix rue du général de Gaulle :



- Garderie de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis, inscription au ☎ 06 86 27 84 85
- Garderie le mercredi de 7h à 19h, inscription au ☎ 06 86 27 84 85
- Le midi entre 11h30 et 13h30. Les enfants doivent apporter leur pique-nique (possibilité de plats à réchauffer au four à micro-ondes)
- L'accueil en école de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 s'opère par les enseignants au sein du groupe scolaire le Petit Prince aussi bien pour les élèves de maternelle que les élèves de l'école élémentaire concernés. Merci de joindre les directrices si vous avez l'intention de déposer votre enfant à ce service de garde. ☎ 03 20 62 92 57 pour l'école maternelle ☎ 03 20 62 92 56 pour l'école élémentaire

Un service de garde pour les enfants du personnel prioritaire sera mis en place pendant les vacances scolaires de printemps, de 7h à 18h. Inscription au ☎ 06 86 27 84 85.

Pour les services postaux

L'agence postale communale est fermée jusqu'à nouvel ordre.

La Poste limitant les tournées, la distribution du courrier sera assurée seulement trois jours par semaine : les mercredis, jeudis et vendredis. Le ramassage sera effectué quotidiennement dans la boîte aux lettres jaune à l'entrée du parking de la mairie. Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous connecter sur laposte.fr.

Pour les déchets

A ce jour, aucune modification du calendrier n'est annoncée par la COVED, le ramassage des déchets se fait donc comme prévu au calendrier initial. Toutes les déchetteries sont fermées.

Nous vous rappelons que le dépôt sauvage de déchets ainsi que l'écobuage sont interdits et passibles d'une amende.

Pour les jardins familiaux

A compter du samedi 4 avril, les jardins familiaux seront accessibles aux jardiniers, du lundi au dimanche de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. L'accessibilité se fera en fonction du numéro du chalet. Les chalets pairs les jours pairs et les chalets impairs les jours impairs.

Pour les inscriptions dans les écoles

L'inscription se fait en deux étapes :

1. Notification en mairie (si ce n'est pas encore fait, contactez-nous). ☎ 03 20 62 92 40 du lundi au vendredi de 9h à 12h ou ✉ mairie@ville-allennes-les-marais.fr
2. Inscription à l'école uniquement si l'inscription en mairie est effectuée. Vous pouvez joindre les directrices ☎ 03 20 62 92 57 pour l'école maternelle ☎ 03 20 62 92 56 pour l'école élémentaire

Pour les commerces

Les commerces alimentaires de première nécessité restent ouverts durant la période de confinement

- Boucherie Bonvarlet du mardi au dimanche aux horaires habituels
- Boulangerie « La Tosca' line » : Réouverture prévue le mardi 7 avril
- Boulangerie « La Parenthèse Gourmande » : Du lundi au dimanche de 7h à 12h30 sauf le mardi
- Epicerie « Du vrac et des bocaux » : Commandes ☎ 06 89 16 10 16 ✉ duvracetdesbocaux@gmail.com

Pour la solidarité

Pensez à appeler ses aînés. Le meilleur remède pour lutter contre l'isolement social des personnes âgées est bien sûr de téléphoner à ses parents, ses grands-parents et toutes les personnes âgées de plus de 70 ans de notre entourage. Puisqu'ils doivent éviter au maximum de se déplacer, pensez à demander aux personnes âgées que vous connaissez s'ils ont besoin d'un service. Ils pourraient avoir besoin de vous pour aller faire leurs courses, chercher leurs médicaments ou même promener leur chien.

De nombreuses personnes nous ont contactés afin de proposer leur aide dans ce contexte difficile. Nous les en remercions. Face à l'épidémie de Covid-19 et afin de coordonner les initiatives, le Gouvernement appelle à la mobilisation générale des solidarités. Cet espace d'engagement est ouvert à tous afin de donner un peu de temps et d'énergie ! <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

**Restons en contact, n'hésitez pas à revenir vers nous au besoin.
Nous ne pouvons penser à tout, mais nous pensons à vous.**